

Dossier « VAPP »

Masters 2 visés

>Management en santé de proximité

(UFR Santé)

ou

>Ingénierie et conseil en formation

(URF Sciences de l'Homme et de la société)

Université Rouen Normandie



Dossier « Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) »



CIRNEF
Normandie Université • EA 7454



UFR Santé

Table des matières

1. Éléments communs au dossier VAPP et au projet professionnel.....	3
1.1. Choix du master visé	3
1.2. État civil et données complémentaires.....	3
1.3. Le Curriculum Vitae synthétique en 1 page maximum	4
2. Dossier VAPP.....	5
2.1. Formations diplômantes	5
2.2. Stages, Formations qualifiantes et formations continues	5
2.3. Expériences professionnelles	5
2.4. Groupes de travail et missions transversales	6
2.5. Travaux personnels en relation avec la validation demandée	6
2.6. Activités non professionnelles en adéquation avec la validation demandée	6
2.7. Présentation de(s) activités professionnelles (en lien avec le master visé)	6
3. Projet professionnel : Compétences et projection	7
4. Règles de mise en forme à respecter pour l'ensemble du dossier :	9
5. Listes des pièces à fournir et règlement	10

1. Éléments communs au dossier VAPP et au projet professionnel

Important

Dans le même dossier relié doivent apparaître les éléments ci-dessous et dans l'ordre précisé.

1.1. Choix du master visé

Cocher le master visé

- 1- UFR Sciences de l'Homme et de la Société - Sciences de l'éducation et de la formation : Master 2 ingénierie et conseil en formation
- 2- UFR Santé : Master 2 management en santé de proximité

1.2. État civil et données complémentaires

Nom / Prénom

Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom marital ou d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Situation professionnelle actuelle

Vous exercez une activité :

- Salarié dans un établissement public
- Salarié dans un établissement privé
- En libéral
- Autres :

Vous exercez en tant que Faisant fonction de cadre de santé :

- Oui si oui, depuis combien de mois :
- Non

Si non, autre fonction exercée : Depuis combien de mois :

Nom et adresse de l'employeur :

Formation initiale :

- infirmier(e) ergothérapeute diététicien(ne) masseur-kinésithérapeute
- technicien(ne) de laboratoire préparateur(trice) en pharmacie
- manipulateur(trice) en électroradiologie médicale orthophoniste
- psychomotricien(ne)

1.3. Le Curriculum Vitae synthétique en 1 page maximum

Selon les normes en vigueur actuellement (de nombreux exemples existent sur le web).

2. Dossier VAPP

Quelques détails sur la VAPP

Validation des Acquis Professionnels (**VAP**) ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (**VAPP**), ces deux dénominations sont équivalentes, elles consistent à intégrer une formation grâce à son expérience professionnelle et personnelle.

Cette procédure de validation (Articles D613-38 à D613-50 du code de l'Éducation) s'adresse aux personnes candidates à une formation diplômante, en l'absence des diplômes préalablement requis pour y accéder.

Elle participe à l'entrée en 2^{ème} année de Master.

A penser : présentation sous un ordre anti-chronologique. Pour chaque chapitre, vous commencer toujours par l'activité la plus récente pour finir par la plus ancienne.

2.1. Formations diplômantes

La formation est diplômante si celle-ci est validée par un diplôme défini par arrêté ministériel et reconnu sur le marché du travail.

Elles sont listées de la plus récente à la plus ancienne :

Date d'obtention	Diplôme (ou certificat) préparé	Validé par (Nom de l'organisme, ville)

2.2. Stages, Formations qualifiantes et formations continues

La formation qualifiante atteste de l'acquisition de compétences, elle est validée par un titre ou reconnue par une branche professionnelle.

⇒ Toutes les formations **en lien avec l'activité d'un cadre de santé formateur ou du cadre de santé manager**

- Inutile de mettre la formation « transfusion sanguine »
- Par contre une formation « anglais professionnel » ou une formation sur le tutorat sont pertinentes dans le cadre d'une VAPP en sciences de l'éducation. Une formation sur la gestion de conflit est adaptée pour le master management.

Elles sont listées de la plus récente à la plus ancienne :

Date d'obtention	Nbre de jours ou durée	Formation(s) suivie (s)	Etablissement, organismes

2.3. Expériences professionnelles

Elles sont listées de la plus récente à la plus ancienne :

Période	Institution, service, institution, association	Fonction exercée

2.4. Groupes de travail et missions transversales

⇒ Tous les groupes de travail et missions transversales où vous avez développé des compétences mobilisables dans le métier de cadre de santé formateur ou du cadre de santé manager.

Ils sont listés du plus récent au plus ancien :

Période	Institution, service	Objectif du groupe de travail	Rôle dans la mission

2.5. Travaux personnels en relation avec la validation demandée

⇒ Toutes vos publications, rapports, études, mémoires, enquêtes, projets, (Être le plus exhaustif possible).

2.6. Activités non professionnelles en adéquation avec la validation demandée

⇒ Activités qui enrichissent vos compétences professionnelles (trésorière d'une association, coach sportif pour enfants, bénévolat, mission humanitaire, ...). Augmenter votre propos.

2.7. Présentation de(s) activités professionnelles (en lien avec le master visé)

Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles en insistant sur les compétences mobilisées et les apprentissages réalisés en lien avec le métier de cadre de santé et le master visé

⚠Ps1 : Soyez prudent de ne pas faire un bis repetita du CV. Cette rubrique nécessite d'aller au-delà d'un listing d'emploi(s).

⚠Ps2 : Le jury doit comprendre le lien entre expérience et développement des compétences

3. Projet professionnel : Compétences et projection

Quelques détails sur le projet professionnel

Le projet professionnel doit faire état de vos compétences professionnelles : votre capital personnel, vos connaissances et savoir-faire professionnels dans un environnement qui évolue. Il met en évidence vos valeurs, votre positionnement et votre prise de recul. Il doit être **en adéquation avec l'orientation du master sélectionné**.


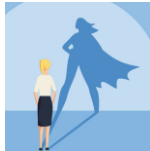

L'activité introspective et la formulation des compétences acquises nécessitent de savoir se situer au regard des aptitudes attendues à l'entrée en IFCS.

Ce projet professionnel permet de comprendre, d'une part, **pourquoi vous voulez devenir cadre de santé**, et d'autre part, votre **motivation à suivre le master 2 visé** en parallèle de la **formation cadre de santé**.

Cette motivation à devenir cadre de santé sera le fil conducteur de votre projet : il fournit la cohérence dans l'enchaînement des expériences et il vous est propre.

Votre projet professionnel vous appartient, **il n'y a pas de « plan type »**, c'est une projection de soi dans la fonction de cadre de santé.

A partir du travail préalable effectué, vous pouvez le présenter sous différentes formes :

	Avantages (+)	Inconvénients (-)
Chronologiquement 	Evolution des compétences apparaît en empilage logique dans l'investissement professionnel	Risque de redondance dans le vocabulaire
Par compétence 	Illustrations variées dans l'évolution des compétences	Risque de confusion / fonction occupée
Par mission du cadre de santé 	Présentation structurée	Risque de présentation « catalogue » et impersonnelle

Il ne s'agit pas de définir la fonction cadre par des formules dogmatiques, dans un discours normatif, mais plutôt de montrer l'avancée de vos réflexions et questionnements, ainsi que la perception que vous avez de la fonction de cadre de santé dans un environnement en mutation.

Le jury doit clairement comprendre votre motivation à suivre la formation cadre et le master 2 visé soit dans l'UFR santé (management) soit dans l'UFR Science de l'Homme et de la Société (sciences de l'éducation). **Votre présentation écrite doit clairement s'orienter :**

- vers des préoccupations pédagogiques, de formation, d'accompagnement, etc. pour le master en sciences de l'éducation.
- vers des préoccupations managériales (gestion de conflits, animation d'équipe, gestion de projets, etc.).

Vous devez également évoquer :

- les moyens que vous avez mis en œuvre pour votre projet (démarches, formations, changement de poste...)
- vos attentes en termes de **formation cadre** et du **master 2 visé** (ne pas négliger cette partie).

Structure de l'écrit :

- **Une introduction qui comporte plusieurs éléments :**
 - Les motivations pour devenir cadre de santé
 - La durée d'exercice avec les principaux points de repère du parcours professionnel (très synthétique)
 - La présentation du plan
- **Plusieurs chapitres qui s'appuient sur le curriculum :**
 - Des titres significatifs
 - Les domaines d'activités
 - Les formations
 - L'évolution des compétences
 - Les résultats des activités menées
 - La projection professionnelle
 - Les attentes de la formation en IFCS
 -
- **Une conclusion qui invite le jury à vous poser des questions :**
 - Le sens de vos actions qui induit votre motivation. « La motivation est une dynamique qui cherche à obtenir sens et reconnaissance dans le cadre général d'un scénario de vie » (Rivaleau, 2003).
 - Votre posture en termes de prise de recul.
 - Votre projection en tant que futur cadre de santé.

4. Règles de mise en forme à respecter pour l'ensemble du dossier :

Format dactylographié uniquement

- Police : Times News Roman ou Calibri
- Taille de la Police : 12 ;
- Interligne 1.15
- Texte justifié, c'est-à-dire en l'alignant à droite et à gauche ;
- Marges : haut/ bas et droite/gauche – 2.5cm
- Écrire votre travail en recto-verso (logique développement durable) sur un papier blanc de format 21x29.7 cm en format portrait ;
- Couleur de la frappe : noire, couleur sobre autorisée pour les titres ;
- Pagination nécessaire
- Maximum 20 pages hors annexes (dont 10 pages pour le projet professionnel +/- 10%)
- Couverture cartonnée pour la page de garde et la 4ème de couverture (possibilité d'un transparent supplémentaire).
- Document relié.

5. Listes des pièces à fournir et règlement

- Dossier complet relié daté et signé
 - 3 exemplaires papier à adresser au secrétariat de l'IFCS CHU Rouen Normandie.
 - 1 exemplaire numérique en format pdf à adresser à ifcs@chu-rouen.fr
 - Un chèque de 150 euros à l'ordre de la trésorerie du CHU Rouen Normandie
- Pour les documents au format papier et le règlement, déposer ou adresser l'ensemble à :
Secrétariat IFCS, bâtiment ERFPS, 14 rue du Professeur Stewart, 76042 Rouen cedex.

En annexe :

- Photocopie de tous les diplômes et attestations de formations.
- Attestations ou certificats de travail justifiants de toutes les expériences mentionnées dans le dossier.
- Photocopie de ou des article(s) publiés (1^{ère} page de l'article), de synthèse de projet professionnelle comme un projet tutorial, etc. (1^{ère} page), etc., pouvant avoir une utilité pour le master visé.